

02 AVR. 2015

Service Courrier

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS**

SEANCE du 20 Mars 2015

31 MARS 2015

SERVICE COURRIER DLB 2015/014

L'an deux mille quinze et le Vendredi 20 Mars, à 16h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents :** Christian ALLEMANY, Christine ANTOINE, Olivier ASTRUC, Jean-Marie AT, Philippe AUDOUI, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Gérard BARRAU, Antoine BARXIAS-CASTIES, Louis BENTAJOU, Alain BIOLA, Rémi BOUYALA, Olivier BRUN, Louis CARME, Michel CARAYON, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, René BUENO, Philippe FAURE, André FRETAY, Robert GAIRAUD, Cyril GAUDY, Robert GELY, Alain GRENIER, Alain HUC, Muriel ICHER, Paul ISARD, Christian JANTEL, Sylvie KLEIN, Jean-Pierre LAMBERT, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Dominique MARCOS, Jean MARTINEZ, Stéphane PEPIN-BONET, Jean-Claude RENAU, Daniel RENAUD, Annie ROUGEOT, Pierre-Jean ROUGEOT, Alain RY AUX, Annick SATGER, José SATORRE, Bernard SAUCEROTTE, Robert SOUQUE, François TAUPIN, Christian THERON, Michel TRINQUIER, Pierre USACHE, Claude VISTE, Emmanuel VILLANEUVA, Alain VOGEL-SINGER

**Absents excusés :** Rémy GLOMOT, Marion MAERTEN, Marie-Hélène MATTIA, Gérard COMBES

**Objet : ACQUISITION DE BENNES D'ORDURES MENAGERES ET DE POLYBENNE**

Une étude portant sur le renouvellement des matériels roulants a démontré le besoin d'acquérir des bennes de collecte d'ordures ménagères (BOM) et des polybennes en remplacement de véhicules vétustes dont le coût de réparation devenait problématique.

En l'occurrence, il s'agit de l'acquisition de deux BOM en tranche ferme et de deux BOM en tranche conditionnelle ainsi que d'un polybenne en tranche ferme et d'un autre en tranche conditionnelle.

Monsieur le Président sollicite de l'assemblée l'autorisation d'engager une consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert alloti pour l'acquisition des matériels suivants et de signer, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, tout document permettant de conclure ce marché.

Articulation du marché :

Lot 1 : Deux châssis PL pour benne à ordures ménagères de 12 m3 (1 tranche ferme et 1 tranche conditionnelle) ; valeur estimative du lot : 140 000 € HT

Lot 2 : Deux châssis PL pour benne à ordures ménagères de 14 m3 (1 tranche ferme et 1 tranche conditionnelle) ; valeur estimative du lot : 160 000 € HT

Lot 3 : Fourniture et montage de deux BOM de 12 m3 (1 tranche ferme et 1 tranche conditionnelle) : valeur estimative du lot : 140 000 € HT

Lot 4 : Fourniture et montage de deux BOM de 14 m3 (1 tranche ferme et 1 tranche conditionnelle) : valeur estimative du lot : 140 000 € HT

Lot 5 : Deux châssis PL 26 tonnes porteurs remorqueurs (1 tranche ferme et 1 tranche conditionnelle) : valeur estimative du lot : 170 000 € HT

Lot 6 : Fourniture et montage de deux bras de préhension articulé type polybenne sur châssis PL 26 tonnes (1 tranche ferme et 1 tranche conditionnelle) : valeur estimative du lot : 70 000 € HT

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le dossier de consultation pour les acquisitions précitées,

**AUTORISE** son Président à engager la consultation susmentionnée,

**AUTORISE** son Président, à l'issue de l'analyse des offres et pour faire suite à la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, à signer tous les documents afférents à ce marché.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

  
Le Président,  
  
Alain VOGEL-SINGER

SOUS-PRÉFECTURE  
REÇU LE  
31 MARS 2015  
SERVICE COURRIER

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 30/03/2015 et de sa publication le 30/03/2015

A Nézignan l'Évêque, le 30/03/2015

SICTOM PEZENAS - AGDE  
REÇU LE

02 AVR. 2015

Service Courrier

SICTOM PEZENAS-AGDE  
Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas  
Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque  
Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)